



BULLETIN COMMUNAL N° 74 / 24

www.obermorschwiller.fr
Tél. : 03 89 07 40 18
Fax : 03 89 07 82 35
mairie@obermorschwiller.fr

Le Mot du Maire

Chers concitoyennes et concitoyens,

Toutes les crises successives que nous avons vécues en 2024, indiquent qu'il est nécessaire et urgent de revoir nos modèles de société et de redonner toutes ses lettres de noblesse au savoir-faire local, au savoir être et au savoir vivre ensemble.

La compétition dans laquelle notre société est engagée, porte en elle le germe du toujours plus pour en avoir toujours moins avec à la clé le sentiment de manque de reconnaissance dans un environnement économique contraint, dicté par les grandes puissances mondiales. Le taux de pauvreté avait diminué dans les années 70, il repart à la hausse de manière continue depuis les années 2000.

Au niveau communal, nous poursuivons notre projet de réhabilitation du complexe clubhouse-salle communale. Le financement du projet a pu être consolidé grâce à des aides substantielles en provenance de la Région Grand Est, de l'État et de la Collectivité Européenne d'Alsace. Dans ces travaux, la prise en compte des économies d'énergie, la préservation de nos ressources en eau ou le traitement des eaux usées restent primordiaux. Les locaux seront aux normes, plus spacieux, avec une meilleure accessibilité ; ils pourront être utilisés pour toutes les activités à vocation sociale de notre collectivité.

Je tenais avant tout à souligner et à remercier l'action des Adjointes et du Conseil municipal, celle de nos associations et de toutes les personnes qui, par leurs idées constructives préservent l'expression individuelle et contribuent au respect de la démocratie.

Mes remerciements vont particulièrement aux corps des sapeurs-pompiers fusionnés, aux présidentes et présidents d'associations avec tous leurs bénévoles ainsi qu'aux enseignants de l'école primaire. Une mention particulière pour le personnel communal qui s'implique fortement, dans les tâches quotidiennes qui leurs sont dédiées.

Au seuil de cette nouvelle année, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour 2025, vœux de santé, de bonheur, de paix et de sérénité pour les familles.

Georges Riss



**Toute l'équipe municipale :
Maire, Adjoint, Conseil municipal,
personnel communal,
vous présente
ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2025**

Les délibérations du Conseil Municipal

Séances du 25 juillet, 18 octobre et 29 novembre 2024

Extraits :

1 – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE PRESTATION DE FOURRIÈRE ANIMALE AVEC LA SPA DE MULHOUSE

Une proposition de renouvellement reçue de la SPA prenant la forme d'un contrat de prestation de service de fourrière animale : capture ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale a été mise en place à l'échéance de l'ancien contrat. Un tarif au forfait est proposé aux petites collectivités : 60,00 € par animal. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2025, renouvelable 2 fois par tacite reconduction.

2 – OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Le Conseil municipal décide de renouveler l'engagement à la certification PEFC (Pan European Forest Certification- Programme de reconnaissance des certifications forestières) pour 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025, pour l'ensemble de la forêt communale soumise au régime forestier de l'ONF, d'une superficie de 38,74 ha.

Cette certification forestière atteste du respect des fonctions environnementales, sociétales et économiques de la forêt. Elle repose sur 2 mécanismes complémentaires : la certification forestière et la certification des entreprises qui transforment le bois. En outre, le Conseil approuve le versement de la contribution pour 5 ans : 0,65 €/ha + 20 € de frais de dossier.

L'état prévisionnel des coupes est approuvé pour un volume estimatif de 111 m³ exploité en parcelle N°5, pour une recette brute estimée à 5 800 € H.T. et une dépense de 2 775 € H.T. (abattage/façonnage/débardage).

Le prix du stère communal est fixé à 65 € TTC/stère de feuillus divers et fixe la quantité maximum à 10 stères par foyer et à 60 €/m³ de BIL pour un maximum de 20 m³/foyer.

3 – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permet de faire face aux risques naturels (intempéries, canicule, grand froid, sismicité), sanitaires, technologiques et sociétaux. Outil opérationnel à la disposition du Maire, il a vocation à prévoir l'organisation de la réponse communale en cas d'évènement de sécurité civile.

Le PCS détermine, en fonction des risques connus et recensés, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, tout en fixant l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Il recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Par courrier du 29 août 2022, M. le Préfet a informé M. le Maire que la commune d'Obermorschwiller est nouvellement soumise à l'obligation de mise en place d'un PCS au motif que notre territoire est exposé au risque sismique, aux termes de l'article R731-1 du code de la sécurité intérieure.

L'arrêté portant approbation du PCS d'Obermorschwiller a été signé le 16 septembre 2024 et transmis à la Préfecture le 17 septembre 2024. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune

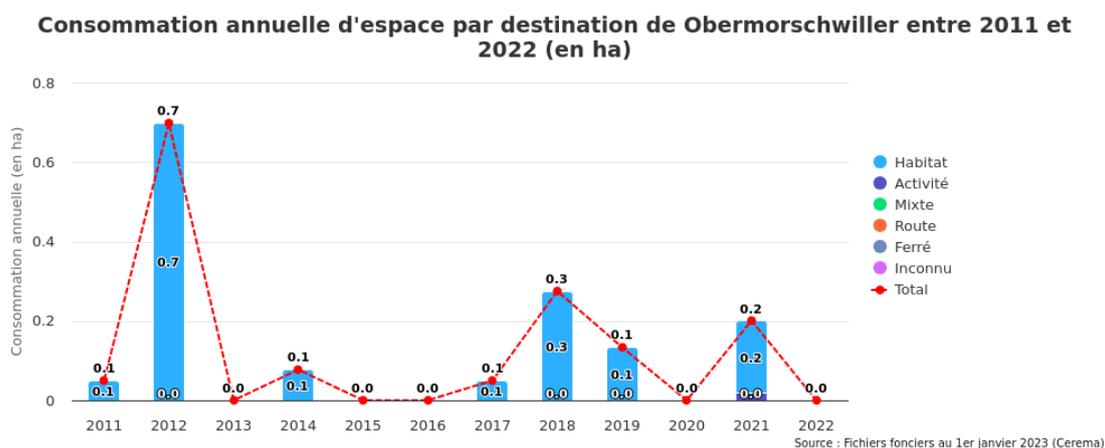
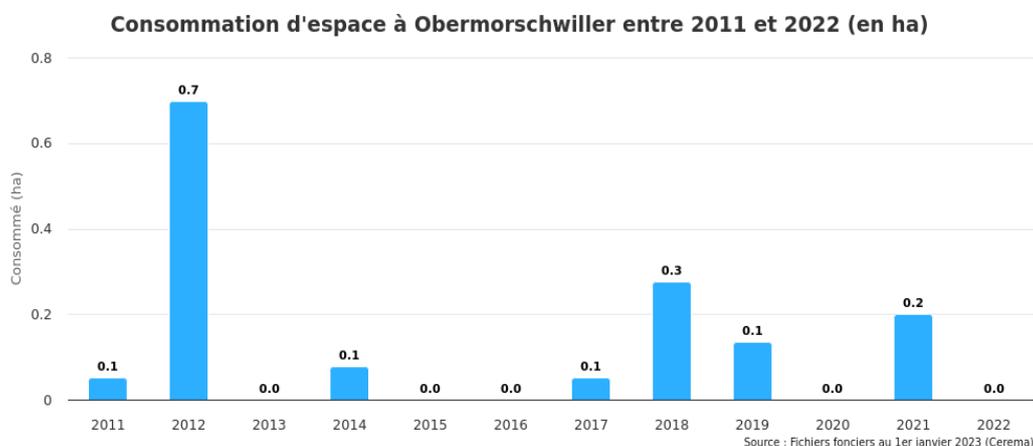
4 – RAPPORT TRIENNAL RELATIF À L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

L'article L.2231-1 du code général des collectivités territoriales impose, dans les territoires dotés d'un PLU, d'une carte communale ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, la réalisation d'un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur le territoire concerné, au moins tous les trois ans.

Le premier rapport doit être réalisé trois ans après l'entrée en vigueur de la loi Climat et résilience (ZAN), soit fin août 2024.

Ce rapport rend compte de la consommation foncière réalisée les années précédentes, et de la mesure dans laquelle les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols sont atteints.

La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2023 représente pour le territoire d'Obermorschwiller une surface de 1.48 hectares.



Le Conseil municipal estime qu'il est important de prendre en compte les spécificités et les besoins de notre Commune. Plusieurs remarques sont formulées :

- La Commune d'Obermorschwiller dispose d'une carte communale établie en 2008.
- Une enveloppe de 3.87 hectares de surface constructible était autorisée par le SCoT (schéma de cohérence territoriale), par conséquent la Commune n'a pas consommé la totalité pour 20 ans.
- Une majeure partie de la zone urbanisée de la Commune est couverte par les dispositions en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysages par l'Architecte des Bâtiments de France.

5 – PROJET D'EXTENSION ET DE MISE AUX NORMES DE LA SALLE COMMUNALE CLUBHOUSE

Sur proposition de la commission d'appels d'offres réunie à 3 reprises, le Conseil municipal a acté la décision du Maire de retenir les offres des entreprises suivantes pour un montant total H.T. de 1 078 656,65 € :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT H.T.
1	Terrassement assainissement	TP3F	80 992,00 €
2	Gros-œuvre démolition	FUETTERER	182 050,50 €
3	Isolation extérieure/Échafaudage avec l'option enduit	SONDENECKER	40 715,00 €
4	Charpente bois/Bardage	LUTZ	89 042,90 €
5	Couverture tuiles/Zinguerie	ILTIS HUG	66 607,62 €
6	Étanchéité	ILTIS HUG	48 185,75 €
7	Menuiserie extérieure/Fermeture	HIRTH	87 715,00 €
8	Installation électrique avec l'option SONO	PARELEC	113 220,18 €
9	Chauffage/VMC/Sanitaire	MULLER CLIMATISATION	144 010,40 €
10	Plâtrerie/Isolation	MARQUES	45 668,00 €
11	Chape	TECHNOCHAPE	14 087,80 €
12	Carrelage/Faïence	UNIVERSOLS	29 219,50 €
13	Menuiserie intérieure bois	BITSCH	40 617,00 €
14	Cloison mobile	ALGAFLEX	19 843,00 €
15	Peinture intérieure	SONDENECKER	23 281,00 €
16	Revêtement sol souple	ALSASOL	8 528,00 €
17	Équipement cuisine	AUDEBERT	44 873,00 €

Le projet bénéficie dès à présent de deux subventions de l'État au titre de la DETR 2023 et 2024 (Dotation d'équipement des territoires ruraux), des aides de la Région Grand Est et du fond FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), de la CEA (Collectivité européenne d'Alsace) et de la LGEF (Ligue du Grand Est de football).

Organismes	Montant en €	%
GRAND EST/ FEADER	376 396,00	34,9
DETR 2023/2024	208 300,00	19,3
CEA	100 000,00	9,3
RÉGION GRAND EST	70 159,00	6,5
LGEF	20 000,00	1,9
Total des aides	774 855,00	71,8
Solde Commune	303 802,00	28,2

La Municipalité a décidé de mettre deux bungalows (vestiaire et sanitaire) en place pendant la session d'entraînement d'automne du FCO. La location sera reconduite dès le mois de mars 2025. Le club fait également usage de la salle de réunion de l'atelier communal.

7 – PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS DES SERVICES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES ORDURES MÉNAGÈRES 2023

Les rapports ont été présentés en Conseil et restent disponibles en mairie ou sur le site internet de la Communauté de Communes Sundgau. Les analyses d'eau sont accessibles sur le site internet de la Commune ou par demande spécifique au secrétariat de mairie.

Les rapports sont également visibles sur le site internet de la commune www.obermorschwiller.fr

Secrétariat de Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	de 16h à 19h
Mardi	de 8h30 à 12h
Jeudi	de 8h30 à 12h
Vendredi	de 8h30 à 12h



Le secrétariat de mairie sera fermé **du 23 décembre au 2 janvier 2025 inclus**.

Pour les cas urgents, prière de téléphoner au 03 89 07 83 78.

Veuillez prendre note de notre **nouvelle adresse e-mail : mairie@obermorschwiller.fr**

Suivez l'actualité de votre village sur le site officiel de la Mairie :

www.obermorschwiller.fr

et restez informé grâce à l'application  iliwap.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

Quelques rappels

Le Préfet du Haut-Rhin a publié des arrêtés relatifs aux festivités de fin d'année :

- du 11 décembre 2024 jusqu'au 6 janvier 2025, tout achat, utilisation et transport d'articles pyrotechniques sur l'ensemble des communes du Haut-Rhin est réglementé.
- interdiction de vente de carburant au détail du 28 décembre 2024 au 2 janvier 2025.
- interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique du 31 décembre 2024 au 2 janvier 2025.

Le dépôt des sacs poubelles sur le trottoir n'est autorisé que la veille du jour de ramassage. La benne verte est réservée aux déchets verts en provenance des particuliers de la commune.

Le dépôt de déchets encombrants sur la plateforme « déchets verts » reste d'actualité, il est fortement déconseillé.

Les lingettes dans les eaux usées sont sources de problème dans le relevage du système de traitement des eaux usées de la commune. Il faut éviter de les jeter dans les toilettes.

Le nettoyage des trottoirs même en cas de neige incombe aux riverains propriétaires ou locataires. Le stationnement des véhicules dans les rues lors des épisodes neigeux est déconseillé. Enfin, les stationnements sur les trottoirs ne sont tolérés temporairement que s'ils permettent la libre circulation des piétons.

PÔLE EAU ET ASSAINISSEMENT de la CCS

Pour notre commune, l'entreprise ARKEDIA pour les branchements des réseaux d'assainissement et d'eau potable et l'entreprise CAEA pour les réparations urgentes ou programmées des réseaux d'assainissement et d'eau potable seront en charge de l'exécution de ces marchés à partir du 01/01/2024 sous la responsabilité du pôle eau potable et assainissement.

Le numéro d'astreinte reste en fonctionnement tel qu'actuellement (**03 89 25 83 21**). Ne vous étonnez donc pas de voir circuler ces entreprises sur votre territoire. Ces marchés auront une durée d'une année renouvelable deux fois pour une année, soit au maximum jusqu'au 31/12/2026.



La fête des retraités de la commune se tiendra
mercredi 15 janvier 2025
au Paradis des Sources à Soultzmat.

En raison de l'indisponibilité de la salle communale,
les traditionnels vœux du Maire sont reportés.



État-civil 2024

Mariages :

Le 20/07 : Emmanuel ERTZER et Séverine BARRE

Le 17/08 : Félix BRETHERZ et Sophie ARBEIT

Pacs :

Le 06/05 : Florian JUD et Judith OTT

Décès :

Le 11/02 : Robert NORTH

Le 11/06 : Daniel BETOURNE

Le 19/11 : Éric TSCHUPP

Le 06/12 : Thérèse HARNIST née DENTZ



Grands anniversaires 2025

96 ans : Jeanne SCHERTENLEIB

93 ans : Marie-Thérèse HARNIST née BIHR

92 ans : Jeanne RINGENBACH, Etienne LIGIBEL

91 ans : Charlotte HARNIST

90 ans : Marie-Rose SCHMITT, Claire ENDERLIN

89 ans : Eugène HIGELIN

86 ans : Irène STOECKLIN

84 ans : Cécile HARNIST, Gérard HARNIST, Henri STOESSEL, Marie-Thérèse HIGELIN

83 ans : Oscar JANDER

82 ans : Oscar NORTH

81 ans : Jean-Marie ILTIS, Marie-Madeleine STOESSEL

80 ans : Pierre SONDECKER, Christian BIHR, André JUD

Urbanisme 2024

Permis de construire :

01 : Hangar à fourrage,
GAEC Herrenweg, 55 rue Principale

Déclarations préalables :

01 : Création d'une lucarne en lieu et place d'un châssis de toiture,
Bernadette RISS, 39 rue Principale

02 : Installation de panneaux photovoltaïques,
France Renov Habitat, 11A rue Principale

- 03 : Ravalement de façade,
Laurent LUTTENBACH, 12 rue Principale
- 04 : Installation de panneaux photovoltaïques,
CETP Conseil, 73A rue Principale
- 05 : Construction d'une pergola,
Lucie POILLET, 4 rue des Champs
- 06 : Création d'un local,
Alsace Froid Energie représentée par Gaëtan FETTIG, 11A rue Principale
- 07 : Création d'une véranda,
Andy WETZEL, 64 rue Principale
- 08 : Installation d'une piscine,
Patrick BARRE, 66 rue Principale
- 09 : Réalisation d'une baie vitrée et d'une porte fenêtre,
Julien ENDERLIN, 7 Chemin du Wanneboden
- 10 : Mise en place d'une pompe à chaleur,
Joseph ZOBENBIEHLER, 18 rue Principale
- 11 : Installation de panneaux photovoltaïques,
AC BAT, 34 rue Principale
- 12 : Remplacement d'un muret et d'un portail,
Frédéric GASULL, 3 rue Principale
- 13 : Clôture sur base en béton et 2 portes de clôture,
Félix BRETHERZ, 14 rue des Prés
- 14 : Couverture d'une terrasse existante,
François DELL'AIRA, 6 Chemin du Wanneboden
- 15 : Installation de panneaux photovoltaïques,
Bernard FALLER, 26B rue Principale
- 16 : Mise en place d'une clôture,
Julien ENDERLIN, 7 Chemin du Wanneboden
- 17 : Ravalement de façade et rehausse de l'auvent de toit,
Jean-Claude SCHLIENGER, 54 rue Principale
- 18 : Aménagement extérieur,
Ricardo DOS SANTOS, 8 rue des Champs
- 19 : Installation de panneaux photovoltaïques,
France Renov Habitat, 53 rue Principale
- 20 : Capotage des planches d'égouts et habillage d'une surface de toiture,
Fabrice NAVARRO, 59A rue Principale
- 21 : Division en vue de construire,
David HEITZMANN, 30 rue Principale
- 22 : Construction d'un carport,
Julien ENDERLIN, 7 Chemin du Wanneboden

23 : Installation de panneaux photovoltaïques,
Christian BERTHELIER, 53 rue Principale

24 : Abri à bois,
Henri KLEIBER, 7 rue des Prés

Certificats d'urbanisme :

01 : Étude de Maître Virginie KLEIN de DANNEMARIE,
Section 1 N°169, 14 rue des Prés : CU d'information.

02 : Étude de Maître Anne SCHMIDT de FERRETTE,
Section 1 N°168, 12 rue des Prés : CU d'information.

03 : Étude de Maître Laurent GREDY de MULHOUSE,
Section 10 N°129, Lieu-dit Struethberg, CU d'information.

04 : Jean-Luc GESSER d'ILLFURTH,
Section 3 N°57, rue de Luemswiller, CU opérationnel.



Saint-Nicolas, Patron des écoliers



La Municipalité et l'Association *Bibliober* par sa présidente Nathalie BIHR ont organisé la 4^{ème} fête de la Saint Nicolas pour les enfants de la commune et de l'école.

Plus d'une centaine de personnes ont pris part au cortège aux lanternes. Après ce préambule, petits et grands ont écouté les contes de Claire RISS et Henri FRITSCH accompagnés par la musique de Marie MARZULLO. Les chansons des enfants sous la direction de M. Gilles ZIMMERMANN, notre directeur d'école, ont apporté de la magie à cette belle soirée.

Tous les enfants ont reçu un sachet de friandises des mains de Saint-Nicolas et des dames bénévoles de *Bibliober* en promettant de rester sage. Après quoi, dans la salle du Presbytère, Michel VONAU, Jean HIGELIN et Caroline SCHNEIDER avaient concocté un chocolat chaud pour accompagner de délicieux Mannalas.



Saint-Nicolas entouré des conteurs : Claire et Henri.

Belle soirée, fort bien réussie, merci à tous les acteurs et aux participants !





Du côté de l'école

✚ Des poussins à l'école !

Début novembre les élèves de la classe de GS-CP ont reçu 7 œufs et une couveuse.

Durant 21 jours les œufs ont été maintenus à une température de 37,5° et retournés régulièrement par le mécanisme de la machine.



Avec une lampe, il a été possible de « mirer » l'intérieur des œufs et de découvrir un réseau de lignes rouges de plus en plus dense au fil des jours. La vie apparaît et se développe sous les yeux des élèves. 19 jours plus tard de minuscules trous apparaissent à la surface des coquilles et les œufs s'agitent.

Au matin du 20^{ième} jours un premier poussin gambadait dans l'espace étroit de la couveuse. À présent 5 adorables poussins grandissent dans une grande cage en profitant d'une lampe chauffante.

De temps à autre, pour le bonheur de tous, ils se promènent librement dans notre classe et les élèves observent :

« Ils grandissent vraiment plus vite que nous. Ils sont tout de suite capables de marcher alors qu'un bébé rampe pendant des semaines. Tout de suite ils ont trouvé comment manger et boire sans que personne ne leur montre. »



Et voici nos 5 poussins :



Julotte



Tibi



Noireau



Pilou



Brindille

Histoire et Patrimoine



Les visites guidées estivales de l'église, du clocher et du patrimoine bâti de la commune se sont poursuivies assidûment grâce au soutien de l'Office de tourisme du Sundgau. Elles ont, cependant, connu une baisse de fréquentation cette année

Pas moins de 6 guides bénévoles, Damien et Elisabeth FOLTZER, Nathalie BIHR, Richard FERDER, Jean PETER et Georges RISS ont assuré les visites guidées estivales, le lundi soir entre 17h et 19h, pour accueillir des touristes de tous horizons mais aussi des locaux désireux de découvrir l'histoire du clocher et de l'habitat du village soit plus de 40 personnes.

*Bonne Année 2025 à toutes et à tous
de la part des guides bénévoles.*



Le Sundgau... à pied



Un nouveau panneau comprenant les itinéraires pédestres du SUNDGAU a été mis en place par l'Office de Tourisme du Sundgau – Sud Alsace en face de la mairie.

Opération BRIOCHES en faveur du fond de dotation de L'APEI SUD de Hirsingue

L'édition 2024 a permis de vendre des brioches pour un montant de 641 € dont 65,20 € de dons.

Il faut rappeler que le fond de solidarité soutien le logement de personnes handicapées mentales et personnes âgées.

Le Président Fernand HEINIS remercie les généreux donateurs et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

FONDS DOTATION APEI HIRSINGUE

HABITAT INCLUSIF

> logement adapté > hébergement social pour
personnes handicapées et personnes âgées

ACTIONS SOLIDARITÉS

> soutien à la vie sociale

ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

> héliiculture > brioches > tartes flambées

Siège social :

41 rue du Général de Gaulle - 68560 HIRSINGUE

Tél. 03 89 40 50 64 - Port. 06 07 33 70 71

secretariat.hirsingue@afapeisudalsace.org

APE 8720A - SIREN 842 763 773 - SIRET 842 763 773 000 12



Maison
de la Nature
du Sundgau

SOIRÉE SPÉCIALE LA VIE SECRÈTE DES MAMMIFÈRES AUTOUR DE LUEMSCHWILLER ET OBERMORSCHWILLER



Durant l'été 2024, 5 caméras ont filmé la faune sauvage aux portes de Luemschwiller et d'Obermorschwiller, Le film a été présenté dans la salle communale de Luemschwiller le 24 octobre 2024.

En partenariat avec la Communauté de Communes Sundgau, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est et les communes de Luemschwiller et Obermorschwiller, le film sera également présenté dans les écoles.

Les sapeurs-pompiers : associer volontariat et activité professionnelle

Être sapeur-pompier volontaire (SPV) et exercer une activité professionnelle n'est pas incompatible. En accord avec le chef du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ainsi que l'employeur, il est possible d'établir un planning de disponibilité afin de pouvoir allier les deux.

L'employeur contribue à la qualité des secours et bénéficie d'avantages fiscaux pour l'activité du sapeur-pompier volontaire prise sur le temps de travail.

MISE EN PLACE DE LA CONVENTION

Autorisations d'absence

La délivrance, par l'employeur, des « **autorisations d'absence** » au volontaire afin de lui permettre de participer, pendant son temps de travail, à :

- **des actions de formations,**
- **des missions opérationnelles.**

Ces autorisations d'absence peuvent être refusées lorsque les nécessités du fonctionnement de l'administration ou de l'entreprise s'y opposent.

Conventions de disponibilité

La possibilité de fixer les conditions de la disponibilité pour la formation et les missions opérationnelles par convention avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Librement négociée et conclue entre l'employeur public ou privé et le SDIS, la **convention de disponibilité** :

- Veille à s'assurer de la compatibilité de la disponibilité avec les nécessités du fonctionnement de l'entreprise ou du service public,
 - Offre, au cas par cas, des possibilités d'aménagement selon la situation professionnelle du volontaire.
- Elle représente un double intérêt pour l'employeur :
- Elle précise les activités et conditions ouvrant droit aux « autorisations d'absence »,
 - Elle détermine un seuil d'absence au-delà duquel les nouvelles autorisations d'absence donnent lieu à des compensations financières.

LES OUTILS ET AVANTAGES OFFERTS AUX EMPLOYEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Des avantages fiscaux et des compensations financières pour l'activité du sapeur-pompier volontaire prise sur le temps de travail.

- Au titre de l'assurance incendie : **bénéfice d'un abattement de 10% maximum sur la prime d'assurance dommages incendie.** Se rapprocher de votre agent d'assurance, qui pourra demander une copie de la convention de disponibilité signée avec le SDIS.

- Par convention avec le SDIS : **possibilité d'obtenir des compensations financières au-delà d'un seuil d'absence défini au préalable d'un commun accord.**

- Au titre de la subrogation : **possibilité de percevoir, en lieu et place du sapeur-pompier volontaire, les vacances horaires de celui-ci en cas de maintien de sa rémunération et des avantages y afférents** (et dans la limite de ceux-ci) durant son absence pendant le temps de travail effectif.

- Au titre du mécénat (uniquement secteur privé) : **possibilité de bénéficier, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires, d'un abattement d'impôt sur le revenu égal à 60% du montant équivalent à la rémunération du sapeur-pompier volontaire** (et aux charges sociales afférentes) qui a été maintenue pendant la mise à disposition du salarié à titre gratuit durant son temps de travail effectif pour des missions opérationnelles ou pour les activités de formation nécessaires à la réalisation de leurs missions de sapeur-pompier.

Ces dispositions sont régies par la circulaire du 19 juillet 2006 relatif au label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers volontaires » et le bulletin officiel des finances publiques du 03 janvier 2018

ASSOCIATIONS



Des nouvelles du Corps des sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut/Obermorschwiller et de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Obermorschwiller

Comme chaque année, en tant que chef de corps des sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut-Obermorschwiller, la rédaction de l'article pour le bulletin communal nous donne l'occasion de faire le point sur l'année écoulée.

En cette année des jeux olympiques, notre activité opérationnelle a été légèrement plus calme que l'année dernière. Nous sommes intervenus 60 fois en 2023. Au moment d'écrire ces lignes, nos deux communes se livrent "un match" très serré : 20 interventions à Obermorschwiller et 19 à Steinbrunn-le-Haut. Mais, dans notre cas, ce n'est pas à qui perd gagne !

Comme au niveau national, la grande majorité de nos interventions concerne le secours à la personne avec 23 interventions. Pour le reste, nous avons été déclenchés 4 fois pour de l'incendie, 3 fois pour des accidents de la circulation, et pour finir nous avons effectué 9 interventions diverses (destructions de nids de guêpes/frelons, récupérations d'animaux vivants, odeur suspecte, ...).

En tant que chef de corps, je tiens vivement à remercier toute mon équipe pour leur dévouement, leur travail effectué et pour le temps passé que chacun donne pour des formations, pour les exercices. Nous remercions aussi nos conjoint(e)s et nos familles qui acceptent nos départs en urgence (que ce soit au milieu de la nuit ou en plein repas de familles).

Parmi notre Corps, plusieurs membres ont suivi des formations pour acquérir de nouvelles fonctions et un nouveau grade. Nous avons, pour les nominations, de cette année 2024 :

Le Sergent-Chef Loïc FRIGART a été nommé Adjudant

Le Sergent-Chef Jonathan SCHMUCK a été nommé Adjudant

Le Caporal-Chef Thomas FISCHBACH a été nommé Sergent

Le Caporal Jean RISS a reçu l'appellation Caporal-Chef

La Caporal Lise FISCHBACH a reçu l'appellation Caporal-Chef

Une nouvelle recrue est venue compléter nos effectifs cette année : Cyprien FISCHER. Cyprien est ouvrier agricole au GAEC du Herrenweg d'Obermorschwiller. Grâce à une convention de mise à disposition qui sera faite entre ses employeurs et le corps des sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut-Obermorschwiller, Cyprien sera disponible en journée durant la semaine ce qui représente un véritable atout pour nos deux villages. Il pourra ainsi assurer les interventions en journée. Au nom du Corps, je tiens à remercier Messieurs Olivier BIHR, Christophe BITSCH et Thomas GHEZZI pour la mise à disposition de leur ouvrier.

Nous tenons aussi à féliciter le caporal Justin GUNTZ pour sa réussite à la formation de sapeur-pompier professionnel et nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouvel engagement professionnel. Bravo Justin !

Nous lançons un appel aux personnes de Steinbrunn le Haut et d'Obermorschwiller pour nous rejoindre et partager notre engagement pour venir en aide aux personnes en détresse.

En tant que chef de centre et pour l'ensemble du centre de première intervention de Steinbrunn le Haut / Obermorschwiller, je vous présente, au nom de tous nos membres, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025.

Adjudant-chef Estéban FRIGART



Depuis cette année, les personnes intéressées pour devenir sapeur-pompier **peuvent choisir**, soit de faire une seule mission (le secourisme) soit les 3, à savoir l'incendie, les opérations et le secourisme. Ce dernier représente le minimum à connaître lors de nos interventions, et cela ne va pas changer pour les années à venir... En quelques jours de formation, vous serez opérationnel(le) pour nous accompagner.

Pour dispenser l'aide nécessaire aux personnes, il faut des femmes et des hommes qui donnent de leurs temps. Vous êtes le premier **maillon** du secours, chaque minute compte.



L'Amicale des sapeurs-pompiers d'Obermorschwiller vous remercie pour le bel accueil qui a été réservé à toute l'équipe lors de la vente annuelle des calendriers.

La crémation des sapins n'aura pas lieu cette année. Il conviendra de les déposer dans la benne à déchets verts.



Nous vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2025

Hubert HARNIST, Président



Association des donneurs de sang bénévoles d'Obermorschwiller (ADSBO)

Au nom de l'Association Des Donneurs de Sang Bénévoles d'Obermorschwiller (ADSBO), je vous présente tous nos meilleurs vœux pour l'année à venir. Un très grand merci à toutes les personnes qui prennent de leur temps pour donner leur sang.

Les collectes de l'année 2025 se dérouleront encore à Wittersdorf en raison des travaux de réfection de la salle communale d'Obermorschwiller.

La dernière collecte de novembre 2024 a attiré une trentaine de donneurs. Nous espérons pouvoir bientôt reprendre les dons dans la salle rénovée.

Je tiens également à remercier par la présente tous les villageois pour leur accueil et leur générosité lors de la vente des calendriers 2024.

Les bénéfices de cette vente, serviront, entre autres, à continuer de proposer des repas de qualité lors des dons.

La vente de tulipes au bénéfice du service d'hématologie sera reconduite en mars 2025.

Donner son sang sauve des vies !

Merci à toute l'équipe efficace de bénévoles qui m'entoure.

**Christophe Greder, Président
et toute l'équipe de l'ADSBO**



ASSOCIATION DES APICULTEURS D'ALTKIRCH ET
ENVIRONS

Siège : 5 rue de l'église – 68130 WAHLBACH
Vice-Président : Gérard ARNAUD ; contact : Gilles GUTLEBEN
Tél. 06.82.46.83.30 – mail : gutleben.gilles@orange.fr

FORMATION EN APICULTURE AMATEUR

Nous avons le plaisir de proposer à toute personne intéressée par les abeilles (apiculture de loisir ou petits producteurs) une formation en apiculture amateur qui débutera vers la mi-mars 2025. Cette formation qui se constitue de modules théoriques et pratiques, vous sera dispensée par des apiculteurs expérimentés.

THEORIE : elle se déroule en principe les vendredis de 19 h à 21 h en salle (à Obermorschwiller)

Programme : introduction et biologie de l'abeille ; les produits et le fonctionnement de la ruche ; les ennemis et maladies de l'abeille ; les travaux tout au long de l'année.

PRATIQUE : la pratique se déroulera les samedis (suivant calendrier à définir et météo) au rucher de Wahlbach.

Avril : visite de ruches ; intervention de printemps ; **mai** : multiplication des ruches ; **juin** : récolte ; **juillet** : traitement et préparation en vue de l'hivernage ; **septembre** : contrôle des ruches avant l'hiver.

Les élèves qui le souhaitent, à l'issue de leur formation, pourront acquérir une ruche qui sera entreposée pendant une année apicole au rucher-école afin de leur permettre de bénéficier d'un suivi personnalisé.

Frais de formation (inclus support de cours) : 30 € par personne ; 40 € pour une famille ; une adhésion annuelle en qualité de membre actif de l'association (48 €) est demandée (par personne ou par famille).

Renseignements et inscription :

GUTLEBEN Gilles au 06.82.46.83.30 ; mail : gutleben.gilles@orange.fr ou

ABT Catherine au 06.45.86.38.00 ; mail : abt.catherine@gmail.com

JEUDIS DE MARCHE



Depuis le mois de septembre, les adeptes de marche participent régulièrement à la sortie du jeudi après-midi. Les parcours, de plus ou moins 10 km, varient en fonction de la météo et de la forme de l'ensemble du groupe. **Le rendez-vous est toujours fixé à 13h30 devant la bibliothèque.** Tenue sportive tout terrain et surtout bonnes chaussures de marche sont souhaitées.

C'est l'occasion de passer un agréable moment en découvrant OBERMORSCHWILLER et ses environs. Alors à bientôt !

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les guides amateurs Denise, Marie, Patrick et Suzy



Cath's Club

Chèr(e)s Villageois(es),

Voici quelques petites nouvelles de notre club en cette fin d'année.

Nous avançons tranquillement sur notre projet des petits cœurs ; nous sommes très concentrées et écoutons bien notre prof Angélique.

Un projet sur la botanique est en cours de réflexion et de réalisation pour les 2 prochaines années.

Notre sapin a également été décoré pour la 7ème édition !

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année entourés des gens que vous aimez.

Le Cath's Club



La Chorale Sainte Cécile

*est heureuse de vous souhaiter...
une nouvelle année
parsemée d'éclats de joie,
de pétales de bonheur,
qu'elle soit éclairée par la flamme
de l'amour et l'étincelle de l'amitié.*

Bonne et Heureuse Année 2025

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas ...

Colette JANDER 03 89 07 81 57

Marie Paule PETER 03 89 07 41 61



« La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté. »

François MAURIAC

Chères lectrices, chers lecteurs,

En effet, cette année 2024 nous a enchantés à la bibliothèque ; entre le *Petit Prince*, les fées et les lutins mais aussi les permanences riches en échanges et de nombreux moments de partage : ce fut une année digne d'un roman à succès !

Nous préparons donc, motivés, notre programme pour 2025 ; nos séances avec l'école, de nouveaux événements « Alsatiques » et des activités extra-scolaires pour les enfants du village, sans oublier nos lecteurs adultes !

N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe dynamique de *Bibliober* pour participer à la vie du village, rencontrer et échanger en toute convivialité.

Quelques temps forts du début de la saison 2024-2025 :

 **Une bibliothèque animée : pour lire, découvrir et... bricoler !**

Lors des vacances d'été, les enfants ont bricolé : une rose, un renard, un petit bonhomme blond et une planète en papier mâché... Vous l'avez deviné, nous nous sommes plongés dans l'univers du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry.



Une troisième séance "surprise" pour découvrir l'histoire du *Petit Prince*... comme au cinéma !

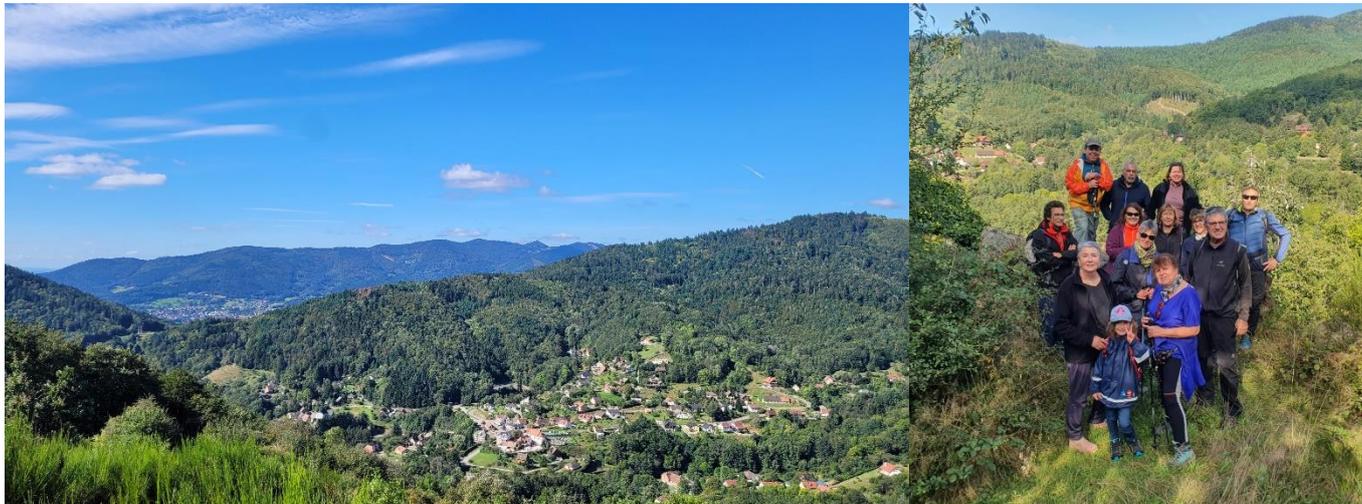
En novembre et décembre, pour préparer la Fête de la Saint-Nicolas, les écoliers et les enfants ont pu fabriquer leur lanterne à la bibliothèque. Cette année, ils découvraient le monde des fées et des lutins...



📖 Sortie des bénévoles de l'ASBDO et de Bibliober

Rien de mieux qu'une sortie, qu'un repas pour souder, encourager et remercier les bénévoles pour leur engagement auprès de nos deux associations.

Nous voilà partis pour une randonnée sous un soleil radieux, avant de déguster un délicieux repas à *La Framboiseraie*...



Vue sur Bourbach-le-Haut

📖 « Les Alsatiques » ... délocalisés

L'événement automnal de nos « Alsatiques » a eu lieu au *Mémorial* de Dannemarie. Une visite guidée - offerte par *Bibliober* - pour un public attentif et conquis, suivie d'un moment convivial très apprécié.

Un grand merci aux bénévoles pour cette organisation !

Nous nous attelons d'ores et déjà à la programmation de 2025 et vous proposerons un événement... autour d'Obermorschwiller.



📖 « Juste avant Noël... »

🌲 À la découverte de nos sapins

La 7^{ème} édition du concours a été lancée le 8 décembre 2024, **il vous reste jusqu'au 8 janvier 2025 pour voter pour votre sapin préféré !**

Vous pouvez glisser votre bulletin de vote dans la boîte à lettres ou dans l'urne de la bibliothèque.

Je remercie tous les bénévoles et les écoliers pour ces beaux sapins ainsi que la Municipalité pour son soutien dans l'organisation de ce concours.

En passant devant *Bibliober*, vous pourrez également admirer le sapin participatif et y accrocher votre décoration.



📌 Petite vente de Noël

Au cœur de la bibliothèque, M. Gérard HARNIST a proposé ses créations en bois. Merci d'avoir apporté une touche chaleureuse à notre bibliothèque. Ce moment de partage et d'échange est toujours fortement apprécié.

📖 Dates et horaires des permanences jusqu'au 31 mars 2025

La bibliothèque est ouverte **tous les mardis de 17h30 à 19h** – première ouverture : **mardi 7 janvier 2025** – ainsi que **les mercredis** (toutes les 3 semaines) **de 14h à 15h30** comme suit :

- * mercredi, 8 janvier
- * mercredi, 19 février
- * mercredi, 29 janvier
- * mercredi, 12 mars

Vous retrouverez toutes les actualités ainsi que les dates et horaires des permanences sur le site de la mairie : www.obermorschwiller.fr – rubrique *Bibliober*.

Tous les bénévoles de *Bibliober* se joignent à moi pour vous souhaiter une BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2025.

Nathalie BIHR, Présidente



FOOTBALL CLUB D'OBERMORSCHWILLER



Le FC Obermorschwiller a entamé cet automne sa 79^e saison de football, fêtera ses 79 ans en 2025 et s'approche donc doucement de son 80^e anniversaire prévu en 2026. Pour y parvenir et continuer d'écrire son histoire alors que bien des clubs voisins cessent leurs activités, il a fait certains choix ces derniers mois.

Après des dernières saisons difficiles sur le plan sportif, il a été décidé de reculer pour mieux sauter, à savoir repartir de tout en bas dans l'échelle footballistique. Une seule équipe séniors est engagée cette saison et elle évolue en District 8. Cela a permis de relancer une dynamique positive, très positive même.



De septembre à mi-octobre, l'équipe a enchaîné une impressionnante série de six victoires, avec quelques scores fleuves (7-1 face à Hochstatt III, 5-1 à Muespach III, ou encore 5-0 contre Dannemarie III). Si un match nul a été concédé dans les derniers instants à Village-Neuf III (1-1), la série d'invincibilité s'est poursuivie jusqu'à la mi-novembre, avant un court revers à Mertzzen II (1-0), avec neuf matchs sans défaite.

Au club, personne ne saurait se souvenir la dernière fois que le FCO a connu une telle série. Cela a permis de passer plusieurs tours dans une coupe, ce qui n'arrivait jamais ou presque, du moins ces dernières années, et de passer également la demi-saison en tête de la poule en championnat.

Même si évidemment les performances sont à nuancer par le fait que le niveau d'adversité baisse en descendant dans cette nouvelle division, ces succès font énormément de bien et donnent beaucoup de plaisir et de confiance aux joueurs et au club dans son ensemble.

De bon augure pour la suite qui s'écrira au printemps dans un nouveau championnat, composé des meilleures équipes de District 8 du Sud Alsace.

Outre cette équipe séniors et les 25 adultes licenciés pour la composer, le FC Obermorschwiller compte 15 jeunes. La formation des enfants et adolescents licenciés, particulièrement suivis par le président des jeunes David RODRIGUES, est essentielle et ces jeunes sont inscrits dans l'entente formée avec Hausgauen, Helfrantzkirch et Muespach/Folgensbourg.



Si plusieurs matchs de jeunes ont eu lieu à Obermorschwiller le samedi après-midi la saison dernière, cela n'a pas pu être possible cet automne suite au début des travaux de la salle communale et du club house. Une situation à laquelle l'ensemble du club doit s'adapter, tant bien que mal, pour poursuivre ses activités.



Côté associatif et festif, le FCO s'est d'ailleurs hâté pour profiter des derniers mois avant les travaux et proposer encore une dernière fois ses traditionnelles carpes frites, au mois d'avril. Merci à toutes les personnes qui ont pris part à cette manifestation, nous témoignant une nouvelle fois tout leur soutien.

Le FC Obermorschwiller profite de ces lignes pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à ses supporters et sympathisants, ainsi qu'à tous les habitants de la commune.

N'hésitez d'ailleurs pas à continuer à nous suivre et pourquoi pas vous investir à nos côtés !

Jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités : vous souhaitez faire partie de l'aventure ?

Contactez notre président : **Charles GUGENBERGER** au **06 73 92 62 06**.

THÉÂTRE DE LA MASCOTTE

Après « BON SANG... MAIS C'EST BIEN SÛR ! » pièce en noir et blanc retraçant une enquête menée dans un commissariat dans les années 50, les acteurs du THÉÂTRE DE LA MASCOTTE répètent déjà la pièce qui sera jouée en 2025 :



LE CLAN DES VEUVES de Ginette GARCIN.



Loulou, Marcelle et Rose sont inséparables et leur statut de veuves n'en fait pas moins de joyeuses complices au tempérament de feu. Spontanées et drôles, elles ne ratent pas une occasion de se retrouver et de rire entre copines. Elles assurent, se soutiennent en toute occasion et ne se laissent jamais démonter... Une comédie qui met en avant l'autodérision et accentue les travers des hommes et des femmes.



La troupe de LA MASCOTTE dans « BON SANG... MAIS C'EST BIEN SÛR ! »

Pour l'heure nous ne sommes pas en mesure de donner les dates des représentations mais nous vous tiendrons au courant.

En attendant de vous retrouver sur scène nous vous souhaitons une

BONNE ANNEE 2025 !

L'ORDINATEUR



INTERNET



LES OUTILS NUMÉRIQUES



VENDREDI
à 9h30

Atelier

Club numérique séniors

La découverte du monde numérique pour
les personnes de plus de 60 ans

► DÉCOUVREZ LES DIFFÉRENTS ATELIERS :

Cycle 1 : Le fonctionnement de l'ordinateur

Cycle 2 : Utiliser un ordinateur en toute sécurité

Cycle 3 : Naviguer sur internet et rechercher des informations

Cycle 4 : Réaliser des démarches administratives en ligne

Cycle 5 : Découvrir les autres outils numériques (smartphones, tablettes) et leurs usages

ATELIER GRATUIT • INSCRIPTION OBLIGATOIRE



CRM

CENTRE DE RÉADAPTATION
MULHOUSE

Rééducation et Formation Professionnelle



APP • ALTKIRCH

Atelier de Pédagogie Personnalisée

Pôle Formation Poletamine

1 rue de la Thur, 68130 Altkirch

Votre contact

Franck SCHMITT : 06 99 86 47 13

fschmitt@arfp.asso.fr